

## ***Journée de formation et d'échange entre agents des administrations et des collectivités***

***« Pastoralisme et mesures de compensation écologique liées aux aménagements : Exemples et perspectives de mise en œuvre. »***

***23 novembre 2017 - Synthèse des échanges***

### Annexes :

- > *Bilan de l'enquête de satisfaction des participants.*
- > *Support utilisé lors du travail collectif basé sur la méthode d'analyse croisée.*
- > *Diaporama introductif + mesures compensatoires sur les garrigues de la Lauze.*

Lieu : *Centre culturel José Janson et Garrigues de la Lauze, Fabrègues (34).*

Rédaction : *Thibaut Rodriguez et Sébastien Girardin (CEN L-R).*

### Personnes présentes :

- **AVESQUE Cécile** : Vinci Autoroutes
- **BUSSIÈRE Jérôme** : Parc Naturel Régional des Grands Causses
- **CHAVAREN Philippe** : Vinci Autoroutes / ASF
- **CHUZEVILLE Cécile** : VALECO
- **DELAVALT Jonathan** : Vinci Autoroutes
- **DELBERGHE Laure** : Montpellier 3M
- **DEMESSAZ François** : Chambre d'Agriculture 34
- **DEVELAY Anne-Marie** : DREAL Occitanie
- **ELAFI Tarik** : Eleveur
- **FAVARIO Jérôme** : OMYA SAS
- **GEIDEL Laure** : SM de préfiguration PNR Corbières-Fenouillèdes
- **GENEBRIER Samuel** : COLAS MM
- **GIRARDIN Sébastien** : CEN L-R
- **GOMES Didier** : FR CIVAM L-R
- **LAUNAY Fabienne** : Idele
- **LEPINE Fabien** : CEN L-R
- **MATEU Sylvain** : DDTM 30
- **MERELLA Lucrèce** : VALECO
- **MICOLA Sylvain** : Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie
- **MUEPU Anne-Sophie** : Montpellier 3M
- **NOEL Céline** : Vinci Autoroutes
- **PARDES Fabien** : Vinci Autoroutes
- **PARROT Marie** : ONF
- **PEYTAVI Jean** : Vinci Autoroutes
- **POMARET Clément** : SAFER Occitanie
- **RIXEN Annabel** : INRA - UMR Innovation
- **RODRIGUEZ Thibaut** : CEN L-R
- **ROTH Bertrand** : Vinci Autoroutes
- **ROUSSEL Cécile** : Conseil Départemental 66
- **SAUVAGE Guillaume** : Région Occitanie
- **SEVEN Pascale** : DREAL Occitanie
- **SOSA Hélène** : Conseil Départemental 34
- **TOSCAN Aurélien** : ONF
- **WELCH Jean-Marie** : éleveur - CIVAM Empreinte
- **WIECZOREK Emilie** : Vinci Autoroutes / ASF

### Personnes excusées :

- **APPY Sébastien** : VALECO
- **AUMASSON Patrick** : Ministère de l'Agriculture – CGAAER
- **BLETTERIE Nathalie** : Montpellier SupAgro, Institut de Florac
- **HASNAOUI AMRI Nabil** : Montpellier Méditerranée Métropole
- **LAPLANCHE Cendrine** : DDT 73
- **MARTINIER Jacques** : Maire de Fabrègues
- **MELINE Vanessa** : CC Lodévois Larzac
- **PERETTI Mathieu** : DDTM Hérault
- **RECORDA COS Jordi** : INSTA

### Programme de la journée de formation et d'échange :

09h30 : Accueil et tour de table ; Présentation du projet Mesures de Compensation Ecologique - Garrigues de la Lauze

10h30 : Covoiturage vers la Chapelle Saint-Baudille pour une lecture de paysage

11h30 : Visite de terrain animée par CENLR / ASF / DREAL ; Rencontre avec l'éleveur

#### *Pique-nique sur place*

14h00 : Synthèse collective concernant l'intégration territoriale de la compensation

15h30 : Elargissement de la réflexion ; Méthode de l'analyse croisée :

- *Quelle considération du pastoralisme pour la mise en œuvre des MCE ?*

- *Quelle opportunité pour un redéploiement pastoral ou confortement d'exploitation ?*

17h00 : Fin de la journée

### Co-organisation de la rencontre :



© Thibaut RODRIGUEZ – CEN L-R



## Synthèse des échanges :

Cette journée de formation et d'échanges intitulée « *Pastoralisme et mesures de compensation écologique liées aux aménagements : Exemples et perspectives de mise en œuvre* » a été **proposée dans le cadre du projet Life+ Mil'Ouv** dans le but de promouvoir la gestion pastorale des milieux ouverts méditerranéens pour favoriser la biodiversité. Cette rencontre s'est déroulée le jeudi 23 novembre 2017 à Fabrègues dans l'Hérault. Elle a été organisée par les structures bénéficiaires du projet Life+ en partenariat avec la Commune de Fabrègues.

Cette rencontre fait suite à deux précédentes journées : la première portait sur les complémentarités entre différentes politiques publiques en faveur du pastoralisme ([http://idele.fr/fileadmin/medias/Logos/CR\\_Rencontre\\_Administration\\_20150618\\_VF.pdf](http://idele.fr/fileadmin/medias/Logos/CR_Rencontre_Administration_20150618_VF.pdf)), et la seconde portait sur l'utilité des documents de planification (PLU, PLUi, SCOT, etc.) pour le maintien ou pour le développement du pastoralisme sur les territoires ([http://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/CR\\_Rencontre\\_Administration\\_20160705.pdf](http://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/CR_Rencontre_Administration_20160705.pdf)).

L'objectif principal de cette dernière journée était d'approfondir un sujet, précédemment identifié et faisant l'objet d'une attente particulière, à savoir **la mise en œuvre de mesures compensatoires impliquant le pastoralisme**. La rencontre était destinée aux agents des administrations et des collectivités concernés par la thématique, et a rassemblé **plus de 35 personnes**.

Suite à une introduction en salle, **la matinée s'est déroulée sur le terrain** afin de présenter le retour d'expériences de la mise en œuvre de mesures de compensation écologique (MCE) sur les garrigues de la Lauze, d'engager les discussions et de bien matérialiser la thématique. Plusieurs partenaires sont alors intervenus, notamment la DREAL Occitanie (service instructeur), Vinci Autoroutes – Réseau ASF (maitre d'ouvrage) et le CEN L-R (gestionnaire désigné par le pétitionnaire pour coordonner, piloter et mettre en œuvre les MCE). La matinée s'est achevée par la rencontre de l'éleveur installé depuis peu sur le territoire pour la mise en œuvre des mesures de compensation écologique.

Au retour de la sortie terrain, une **synthèse collective** a été faite à propos de **l'intégration territoriale de la compensation écologique**. A travers 3 grandes questions : 1/Quelle organisation est nécessaire ? 2/ Quels outils sont à mobiliser ? 3/ Quels sont les besoins actuels ? Les participants ont pu échanger sur cet objectif d'intégration territoriale de la compensation, incontournable aujourd'hui. En effet chaque projet d'aménagement impacte le territoire sur différents aspects bien au-delà du seul volet environnemental et il est important de pouvoir mutualiser les moyens et de considérer un ensemble d'enjeux pour faire aboutir des projets structurants. Ci-après figurent les principaux sujets abordés par les participants à cette occasion.

### ORGANISATION NECESSAIRE :

- Anticiper : en parallèle du projet d'aménagement lui-même, et au plus tôt, les maitres d'ouvrage doivent réfléchir aux mesures de compensation potentielles (dans le respect de la séquence Eviter-Réduire-Compenser) : inventaire des sites favorables, identification du foncier... pour assurer à terme une mise en œuvre efficace et intégrée au territoire.

- Développer un multi-partenariat associant les parties prenantes directes du projet mais aussi d'autres acteurs locaux qui connaissent le territoire : ceci sera essentiel pour réunir les compétences sur les volets environnemental, agricole, foncier, etc., pour adopter une vision globale et d'intérêt général, et pour la mise en œuvre des actions et la bonne atteinte des résultats escomptés.
- Se tourner au plus tôt vers la DREAL et/ou la DDT qui jouent le rôle de plateforme centralisatrice des MCE et qui ne se limitent pas à formuler des avis auprès du CNPN pour validation du contenu des mesures.
- Identifier un interlocuteur pouvant jouer le rôle d'animateur / médiateur territorial, pouvant saisir l'opportunité d'intégrer plusieurs démarches de compensation proches dans l'espace et dans le temps, chargé de la coordination et de la mise en œuvre des mesures compensatoires, mais aussi capable dès que nécessaire d'accompagner la représentation de groupes diffus ou sans représentant local (propriétaires privés, usagers par exemple).

#### OUTILS A MOBILISER ET ACTIONS A MENER :

- Réaliser une animation foncière ; mobiliser des outils de préservation des espaces non urbanisés potentiellement supports de MCE (rôle important de la SAFER ; outil Vigi-Foncier) ; mobiliser en fonction des cas des outils d'acquisition ou de convention de gestion.
- Prévoir une régularité des échanges entre les services instructeurs (DREAL, DDT), le maître d'ouvrage et les autres parties prenantes.
- Prévoir une animation territoriale spécifique au projet de compensation ainsi qu'une communication associée.
- Mobiliser les leviers / soutiens politiques locaux ; s'impliquer dans la mise en place des outils de planification territoriale (SCOT notamment) pour clarifier les trajectoires et équilibres territoriaux à long terme (ayant un effet sur la dynamique d'urbanisation).

#### BESOINS RESTANT D'ACTUALITE :

- Disposer systématiquement de compétences dans les domaines agricole, environnemental, foncier, etc. ; si nécessaire, améliorer et harmoniser les connaissances des différents acteurs sur la compensation et les possibilités de mise en œuvre ;
- S'accorder sur des calendriers de mise en œuvre des projets de compensation adaptés ; considérer la nécessaire pérennité à long terme des mesures développées.
- Impliquer au plus tôt les bureaux d'études techniques éventuellement mobilisés, afin d'améliorer la prise en compte et l'intégration des différents enjeux ; leur notifier l'opportunité de faire appel au pastoralisme pour mettre en œuvre les mesures de compensation et de gestion.
- Réguler le marché foncier et limiter la spéculation liée d'une part à l'aménagement et d'autre part à la mise en œuvre des MCE, pouvant impacter le foncier disponible.
- Prendre garde au risque de déstructuration de certaines filières agricoles au profit d'autres avantagées par les MCE.

**Lors de l'atelier d'échanges de l'après-midi**, un travail en sous-groupes a été réalisé et s'est appuyé sur une méthode d'analyse croisée (cf. Annexe 2) pour traiter la question de **l'opportunité du pastoralisme** pour la mise en place de **mesures de compensation écologique liées à des aménagements**. Ci-après figurent les principaux sujets abordés par les deux groupes de travail.

### ATOUTS ET OPPORTUNITES :

- Le pastoralisme permet de gérer des milieux à forts enjeux écologiques, ce qui sous-entend un double objectif : de compensation écologique et de production. Cela peut se traduire par de l'installation ou du confortement d'exploitation.
- Au-delà, le recours à une activité pastorale permet de garantir à long terme la mise en œuvre de mesures environnementales, de par une activité agricole pérenne.
- Le pastoralisme est adapté à une grande diversité de milieu et de systèmes, il s'inscrit dans la durée et est actuellement porté par une dynamique d'installation notable (de nombreux éleveurs semblent en demande, formés et intéressés).
- Des collectivités sont à l'initiative de démarches et outils en faveur du pastoralisme (Plans d'Occupation Pastoraux Intercommunaux en PACA, Pacte Pastoral Intercommunal en Cévennes, etc.) pouvant être mobilisés dans le cadre de projets de compensation.
- Certaines entités (collectivités, associations, établissements publics...) proposent une animation territoriale facilitant la discussion, le montage du projet en partenariat, la mutualisation et l'atteinte d'un ensemble d'objectifs au bénéfice du territoire. La co-construction et l'adhésion locale autour des projets peuvent encore être renforcées à travers la valorisation des activités pastorales et des produits (surtout en péri-urbain).
- Il peut être aussi intéressant de chercher à aller au-delà du cadre légal en considérant les enjeux liés à la biodiversité ordinaire, les besoins de compenser les terres agricoles affectées par les projets d'aménagement, etc.

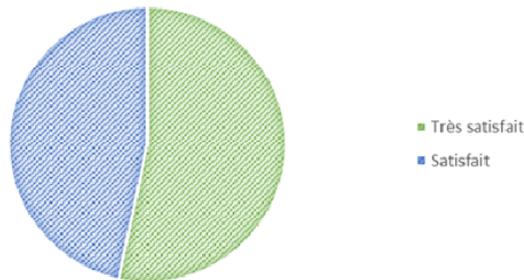
### POINTS DE VIGILANCE :

- Il est important de définir des objectifs atteignables et le gain de biodiversité visé au vu de ce que l'on entend compenser. Le choix du type d'activité pastorale en dépendra. Un suivi écologique et pastoral permettra de juger la bonne atteinte des résultats.
- La viabilité socio-économique des exploitations (en redéploiement ou confortement) reste essentielle, d'où l'importance de la sélection des éleveurs lors des appels à candidatures et leur accompagnement technique par un ensemble de partenaires.
- Il s'agit aussi de bien penser la localisation et la nature des sites (cohérence écologique, suffisance en ressources pastorales, statut des terres) et les besoins spécifiques aux activités agricoles (bergerie, point d'eau, etc.). L'implication suffisamment en amont des acteurs écologues et agricoles est alors nécessaire.
- L'animation foncière permet le recensement des surfaces à compenser et de celles disponibles (selon leur nature et leur statut). L'appui d'élus locaux sera important à ce niveau. Des outils adaptés à chaque situation peuvent ensuite être envisagés pour mettre le foncier à disposition de l'éleveur (conventions pluriannuelles de pâturage, baux de carrière, prestations ponctuelles, etc.).
- Il apparaît important de suffisamment considérer les questions de temps nécessaire pour l'animation territoriale, de disponibilité des services instructeurs et des partenaires (temps et coûts induits), ou encore de limite de disponibilité en terrain et, suivant les secteurs, d'éleveurs pour mettre en œuvre la compensation.

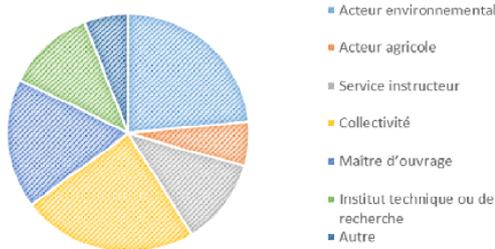
**Annexe 1.**

**Bilan de l'enquête de satisfaction des participants (15 réponses) :**

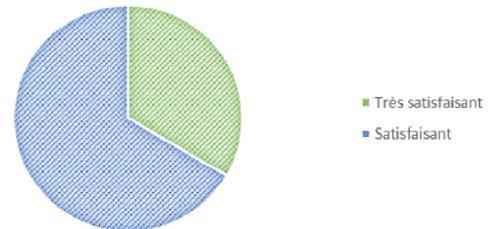
**DEGRÉ DE SATISFACTION  
GLOBAL PAR RAPPORT AUX  
ATTENTES INITIALES**



**PARTICIPANTS REPONDANT**



**INFORMATIONS PRÉALABLES  
À LA JOURNÉE**



**ACCUEIL  
ET LOGISTIQUE**



**RESTAURATION**



**ORGANISATION ET  
ANIMATION DES TEMPS  
D'ÉCHANGES EN SALLE**



**ORGANISATION ET  
ANIMATION DE LA SORTIE  
TERRAIN**



### QUELS SONT LES ELEMENTS NOUVEAUX ACQUIS ?

- Connaissances des différentes étapes d'un projet d'aménagement.
- Connaissances des différentes étapes de la mise en œuvre d'un projet de compensation et des procédures ERC.
- Prise en compte de l'anticipation nécessaire.
- Connaissances de mesures compensatoires impliquant le pastoralisme.
- Connaissance de la capacité à convertir une obligation réglementaire en projet de territoire (biodiversité, agriculture et développement durable local).
- Connaissances du rôle des différents acteurs (notamment, services de l'Etat).
- Meilleure appréciation des débats et questionnements actuels sur le sujet.
- Importance des documents de planification.

### QUELS SERAIENT LES BESOINS SUR LA THEMATIQUE POUR LA SUITE ?

- Exemples d'analyse sur le terrain concernant le potentiel pastoral de surfaces.
- Retours d'expériences sur la conduite des troupeaux pour la gestion de milieux.
- Etude de la transposabilité à large échelle, dans d'autres contextes et sur des projets moins conséquents.
- Retours d'expériences de projets plus modestes.
- Point sur les avancements du projet dans un temps futur.
- Attentes des collectivités ou des futurs porteurs de projet.
- Articulation des projets de compensation avec les documents d'urbanisme.

### QUELLES DIFFICULTES SONT ENVISAGEES SUR CETTE THEMATIQUE ?

- Interrogation sur l'appui des acteurs de terrain et des élus pour mettre à disposition des terres et des locaux adaptés à l'activité pastorale.
- Question de la réceptivité des maîtres d'ouvrage à de tels projets.
- Manque de temps des différentes parties et nécessité d'une coordination de tous les acteurs et partenaires.
- Difficulté d'anticipation sur les espèces / milieux à compenser et besoin de cartographier et localiser les sites de compensation.
- Morcellement foncier et compensation de petites surfaces peu favorable à l'activité pastorale. Problématique de la maîtrise foncière.

### COMMENT PENSEZ-VOUS SURMONTER CES DIFFICULTES ?

- Faire connaître les retours d'expériences et la plus-value de telles approches.
- Identifier un interlocuteur qui pourra assurer le suivi et l'interface entre les différents acteurs et partenaires du projet
- Réaliser des réunions de travail et insister sur une bonne communication et sur l'échange d'informations lors de la mise en œuvre des projets de compensation.
- Etablir des échanges soutenus avec les services de l'Etat.
- Mutualiser les compensations pour un projet de plus grande envergure.
- Etre tenace !

## Annexe 2.

### Support utilisé en appui du temps de travail collectif basé sur la méthode d'analyse croisée.

